**47ème session du groupe de travail sur l'examen périodique universel**

**Examen de la Côte d'Ivoire**

*(5 novembre 2024)*

**Intervention de l'Ukraine**

 *(1 min 15 sec.)*

Merci M. le président

L'Ukraine souhaite la bienvenue à la délégation de la Côte d'Ivoire à cet examen périodique universel et la remercie pour la présentation de son rapport national.

L'Ukraine note positivement les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire depuis son dernier examen, notamment en ce qui concerne le cadre juridique et institutionnel ainsi que dans le domaine de politique publique.

Dans un esprit d'engagement constructif, l'Ukraine encourage la Côte d'Ivoire à poursuivre ce chemin vers le progrès réalisé et souhaite présenter les **recommandations** suivantes :

- redoubler d'efforts pour renforcer le système juridique, notamment en ratifiant les instruments internationaux qui ne l'ont pas encore été ;

- mettre en place un Mécanisme national de prévention conforme aux exigences du Protocole facultatif à la Convention contre la torture ;

- envisager d’adresser une invitation permanente aux titulaires de mandat de procédures spéciales des Nations Unies ;

- renforcer les mesures visant à éradiquer la traite des enfants.

Nous souhaitons à la délégation de la Côte d'Ivoire un examen couronné de succès.

Je vous remercie.